



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2018

Nombre de conseillers en exercice : 14

Date de convocation : 28 août 2018

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT  
CHARENTE-MARITIME**

**Arrondissement  
LA ROCHELLE**

**Canton  
LA JARRIE**

**Commune  
MONTROY**

L'an deux mille dix-huit, le 13 septembre à 20h15, les membres du Conseil Municipal de la commune de Montroy, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire dans la salle N°1 du Pôle Associatif, sous la présidence de Monsieur Jonathan KUHN, Maire.

Présent(e)s : Jonathan KUHN, Éric THOMAS, Viviane COTTREAU, Stevens NAHMANI, Erwan COLLIN, Aurélie NICOLET, Yann JOFFREAU, Jean GONZALEZ, Michèle DELETRE.

Absent(e)s ayant donné pouvoir : Annik VARELA à Viviane COTTREAU, Bernard VARELA à Stevens NAHMANI, Séverine COURTOIS à Erwan COLLIN.

Absents excusés : Jimmy MARZONA, Dominique MOUNIAU.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Aurélie NICOLET est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Photocopieur de l'école : contrat de maintenance et de location
2. Composition des commissions communales : modification

#### Questions diverses

- Futur PLUI : OAP du centre bourg
- Études sur le chemin de la ville et la rue du Printemps
- Suivi des travaux de voirie
- Stationnement dans la Grande rue
- Conseil de la jeunesse
- Journée internationale de la paix le 21 septembre
- Parc informatique
- Dégradations et incivilités sur la commune

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h45.

## 1. Photocopieur de l'école : contrat de maintenance et de location

Monsieur le Maire expose que le contrat de location avec la société Univers Bureautique pour le photocopieur de l'école arrive à échéance au 31 décembre 2018.

Par délibération en date du 27 novembre 2015, le Conseil municipal avait approuvé la signature d'un contrat avec la Société SORAM pour le photocopieur de la mairie.

Cette même société propose aujourd'hui une offre pour l'école pour un matériel plus récent et plus performant.

La prestation proposée est la suivante :

- pour la location du matériel : 259.20 € TTC / trimestre
- pour la maintenance : 0,004 € HT la page noire et blanc, 0.04 € HT la page couleur
- prise en charge par la société SORAM du dernier prélèvement d'Univers bureautique en date du 01/10/2018

Sous réserve du nombre de copie effectué dans l'année, le coût de ce nouveau contrat pour la commune devrait diminuer d'environ 1 000 € TTC.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'approuver les modalités de la prestation proposée par la Société SORAM,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat avec la société SORAM et tous documents se référant à ce dossier.

## 2. Composition des commissions communales : modification

Monsieur le Maire expose que la composition des commissions communales avait été adoptée par délibération en date du 4 avril 2014.

Suite à quelques modifications, il convient aujourd'hui d'actualiser la composition des commissions « gestion du personnel », « communication et informatique », « vie associative » et « CCAS », selon les éléments suivants :

Intitulé de la commission	Nom des conseillers municipaux membres (les ajouts sont en gras)
GESTION DU PERSONNEL	-M. Bernard VARELA -Mme Annik VARELA -Mme Viviane COTTREAU -M. Dominique MOUNIAU <b>-M. Jean GONZALEZ</b>
COMMUNICATION & INFORMATIQUE	-Mme Séverine COURTOIS -Mme Viviane COTTREAU -Mme Annik VARELA -Mme Michelle DELETRE <b>-M. Erwan COLLIN</b>
ASSOCIATIF / COMMERCE DE PROXIMITE	-Mme Viviane COTTREAU <del>-M. Erwan COLLIN</del> -Mme Michelle DELETRE -Mme Aurélie NICOLET <b>-Mme Annik VARELA</b> <del>-Mme Françoise JEAUFFREAU</del>
CCAS	-M. Éric THOMAS -Mme Aurélie NICOLET <del>-Mme Françoise JEAUFFREAU</del> -Mme Michelle DELETRE <b>-M. Jean GONZALEZ</b>

Le Conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'approuver les nouvelles compositions de ces 4 commissions,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

### **Questions diverses :**

#### Futur PLUI : OAP du centre bourg

Une zone d'OAP (orientations d'aménagement et de programmation) a été identifiée dans le centre bourg. Lundi 17 septembre, une réunion est programmée avec les propriétaires impactés par l'OAP. À la suite de cette réunion, la décision sera prise de maintenir ou non cette OAP.

#### Études sur le chemin de la ville et la rue du printemps

Monsieur le Maire explique qu'une rencontre avec le syndicat départemental de la voirie a eu lieu pour une présentation de la convention d'études.

Éric Thomas expose le projet composé de 2 parties (rue du printemps et chemin de la ville).

La demande concernant le chemin de la ville est aussi de pouvoir réduire la vitesse des véhicules dans cette rue.

Sur le chemin du printemps, un important réseau pluvial est à créer.

Stevens Nahmani présente les subventions éventuellement mobilisables sur ce projet.

D'ici la fin de l'année le Conseil doit être en mesure de dire si le Maire signe la convention avec le syndicat départemental de la voirie ou pas.

#### Suivi des travaux de voirie

Éric Thomas informe le Conseil que les travaux Route de Clavette et Chemin du bosquet sont terminés. Une subvention a été obtenue sur ces travaux mais le montant n'est pas connu à ce jour.

Lors de la réunion publique, il faudra rappeler que les propriétaires doivent entretenir les trottoirs et les caniveaux devant chez eux.

#### Stationnement dans la Grande rue

Le problème se pose pour les places de parking pour certains habitants de la Grande rue. Il est toutefois rappelé que l'on peut se stationner sur la Place Léon Robin et que les places de stationnement dans la Grande rue ne sont pas des places de stationnement privées.

#### Conseil de la jeunesse

Erwan Collin précise qu'un appel à candidature sera fait dans le magazine de la commune. À ce jour, 3 candidatures ont été reçues en mairie.

#### Journée internationale de la paix le 21 septembre

Éric Thomas présente au Conseil le sens de la journée internationale de la paix décrétée par l'Assemblée Générale de l'ONU.

L'action proposée est d'afficher le drapeau de la paix au côté du drapeau français et européen sur le fronton de la mairie le 21 septembre. Ce drapeau est le même dans tous les pays du monde. C'est le drapeau des pacifistes, ce n'est pas le drapeau d'une association.

Le Conseil est favorable à cette proposition.

#### Parc informatique

Monsieur le Maire rapporte au Conseil sa rencontre avec Soluris, le syndicat informatique. Il est nécessaire de reprendre des contrats avec Soluris afin que le matériel informatique soit sous maintenance, ce qui n'est plus le cas à ce jour. Monsieur le Maire présente les devis envoyés par Soluris et également le logiciel web Gédéon qui est gratuit pour les adhérents au syndicat (logiciel d'agenda partagé et de location de matériel, salles, véhicules...).

#### Dégradations et incivilités sur la commune

Des actes d'incivilités se déroulent sur la commune depuis le mois de mars dernier. Les auteurs ne sont pas identifiés clairement.

La date du prochain Conseil municipal n'est pas fixée.

La séance est levée à 22h30.